



UNIVERSITÉ D'ÉTÉ
ALZHEIMER

ÉTHIQUE ET SOCIÉTÉ

CHOISIR & DÉCIDER ENSEMBLE AVANT-PROGRAMME

AIX EN PROVENCE - 12/13 SEPTEMBRE 2011

SOUS LE HAUT PATRONAGE
DE MONSIEUR NICOLAS SARKOZY
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



INTRODUCTION

ALZHEIMER : CHOISIR & DÉCIDER ENSEMBLE

Placée sous le Haut Patronage, de Monsieur Nicolas SARKOZY, Président de la République, l'université d'été Alzheimer éthique et société 2011 constituera un temps fort de la réflexion engagée dans le cadre du plan Alzheimer 2008-2012. En lien avec ses différents partenaires institutionnels et associatifs - dont France Alzheimer et la Fondation Médéric Alzheimer - l'Espace national de réflexion éthique sur la maladie d'Alzheimer (EREMA) considère essentiel de favoriser ainsi une rencontre nationale à la fois studieuse et conviviale.

Son objectif est l'échange des savoirs, la transmission des expériences, une meilleure compréhension de ce qui se fait, avec ceux qui assument au quotidien les solidarités de l'accompagnement et du soin. Il convient de viser à encore davantage de justesse, de compétence et de créativité au service de la personne malade et de ses proches, de renforcer les alliances et réseaux afin d'être plus forts et cohérents dans une lutte qui défie nos savoirs et nos pratiques.

Rencontre des professionnels et associatifs impliqués dans le champ de la maladie d'Alzheimer, cette université d'été ouverte sur la cité conciliera la transmission des connaissances et des expériences dans le cadre de séances plénières en matinée, la restitution des initiatives de terrain, des expertises et les échanges avec les ateliers de l'après-midi et des rencontres spécifiques en fin de journée : pour aller plus loin ensemble et mieux partager des responsabilités complexes.

Pour cette première université d'été Alzheimer éthique et société, les membres de son conseil scientifique ont souhaité mieux comprendre « comment choisir et décider ensemble ».

Ils vous donnent rendez-vous à Aix-en-Provence début septembre pour ce temps d'approfondissement et de mise en commun au cœur de l'engagement soignant.

Retrouvez l'actualité de l'Université d'été Alzheimer éthique et société 2011
sur le site : www.espace-ethique-alzheimer.org



LUNDI 12 SEPTEMBRE 2011

8h ACCUEIL

9h CONFÉRENCE D'OUVERTURE

Marie-Odile DESANA
Présidente de l'Association France Alzheimer
Bruno ANGLES D'AURIAC
Président de la Fondation Médéric Alzheimer
Perrine MALZAC
Coordonatrice de l'Espace éthique méditerranéen/AP-HM
Catherine OLLIVET
Espace éthique/AP-HP, Présidente de France Alzheimer 93

10h SÉANCE PLÉNIÈRE : « CE QUE DÉCIDER SIGNIFIE POUR LA PERSONNE »

Président de séance : Emmanuel HIRSCH
Directeur de l'Espace éthique/AP-HP, responsable de l'EREMA

DÉCIDER : LE SENS DES MOTS

Armelle DEBRU
Professeur d'histoire de la médecine, Université Paris Descartes

La maladie d'Alzheimer interroge nos représentations, et notre langage. Quels sens mettons-nous derrière la décision, et que recouvre ce terme ? S'agit-il de l'action de « trancher » (de-caedere en latin) dans une situation ? Mais à quel prix ? S'agit-il avant tout d'un jugement (krinein en grec) ? Mais, en fin de compte, quelle énergie va nous porter à faire ce qui nous fait parfois tant hésiter ? A travers les étymologies de la décision, que pouvons nous apprendre, comprendre de nos propres interrogations éthiques ?

CAPACITÉ D'AUTONOMIE ET COMPÉTENCES DÉCISIONNELLES

Fabrice GZIL
Philosophe, Responsable du Pôle Etudes et recherche, Fondation Médéric Alzheimer

Le principe de respect des personnes implique à la fois de respecter les choix des personnes capables d'auto-détermination et de protéger les personnes qui ne sont plus en mesure de prendre les décisions qui les concernent. Dès lors, comment évaluer rigoureusement les compétences décisionnelles ? Et comment promouvoir l'autonomie des personnes qui ne sont plus capables de décider ?

LA CAPACITÉ DÉCISIONNELLE

Mathieu CECCALDI
Professeur de neurologie, coordinateur du CMRR PACA Ouest, AP-HM

Quels sont les processus mentaux, cognitifs et émotionnels impliqués dans les processus de décision ? Quels sont les grands systèmes neuraux engagés dans cette capacité que nous sollicitons chaque jour de notre existence une multitude de fois ? A ces questions font écho celles qui concernent les conséquences sur ces processus et ces systèmes de la maladie d'Alzheimer et des pathologies apparentées, en tentant d'aller au delà des préjugés et en s'appuyant sur l'approche neuropsychologique des capacités décisionnelles.

11h PAUSE



11h30 SÉANCE PLÉNIÈRE

COMMENT ÉVALUER L'AUTONOMIE DÉCISIONNELLE AU QUOTIDIEN

Jean-Luc NOËL

Psychologue clinicien, Hôpital Sainte Périne, AP-HP

L'expérience nous montre que le malade d'Alzheimer est tout à fait capable de participer au processus de décision sur les éléments de vie qui le concernent. Mais derrière cette évidence se cache la difficulté de l'application, au quotidien, de cette implication du malade dans la décision.

En effet, comment s'y prendre face aux troubles de compréhension, du jugement, de mémoire ? Quelles approches sont à privilégier pour évaluer cette autonomie décisionnelle ? Sur quels signes - souvent non verbaux - et comportements s'appuyer pour évaluer et encourager cette autonomie ?

DÉCIDER ENSEMBLE

Nicole BOCHET

Aidante, Paris

« J'ai toujours essayé que ce soit lui qui décide, l'informer et le faire participer aux décisions le plus longtemps possible. Pourtant, pour toutes les choses importantes j'ai dès le début eu le sentiment de décider toute seule pour lui. Soit, je connaissais ses goûts. Mais que sont-ils devenus ? Comment respecter ses souhaits, sa dignité ? La spécificité des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer, il me semble, est l'impossibilité progressive de pouvoir connaître leurs souhaits et, par conséquent, de tout décider à leur place, même l'entrée ou non en institution. »

12h30 SYNTHÈSE DE LA MATINÉE

Geneviève LAROQUE

Présidente de la Fondation nationale de gérontologie

12h45 PAUSE DÉJEUNER

14h ATELIERS : « PROCESSUS DÉCISIONNELS »

PRENDRE EN COMPTE LA PERSONNE MALADE JUSQUE DANS SON REFUS DE SOIN

Philippe TAURAND

Gériatre, Hôpital Simone Veil, Eaubonne

Le refus de soin est une attitude si fréquente chez les malades Alzheimer, qu'il est possible de se demander si elle n'en constitue pas un symptôme cardinal. Cependant, l'observation attentive des situations rencontrées nous révèle la grande diversité des réactions d'opposition. Mais que refuse le malade en refusant les soins ? Peut-on malgré tout accompagner le patient et respecter la part de liberté qu'il semble manifester à travers ce comportement ?

RECONNAÎTRE LA PERSONNE : DES PASSERELLES VERS LA VIE SOCIALE

Marie-Jo GUISSET-MARTINEZ

Responsable du Pôle Initiatives locales, Fondation Médéric Alzheimer

Considérer la personne avant sa maladie, c'est créer les conditions pour faire entendre sa voix, ses choix, ses refus. Encore faut-il être disposé à « prendre le risque » de l'écoute et de la rencontre. L'atelier explorera quelques pistes à partir de pratiques mises en œuvre pour favoriser l'expression des choix et faciliter la participation à un cercle relationnel élargi : famille, habitants de la commune...



LA QUESTION DU JUSTE TEMPS DANS LA DÉCISION

Catherine BELIN

Neurologue, responsable de la Consultation mémoire Avicenne, Hôpitaux Universitaires-Paris-Seine-Saint-Denis, AP-HP

Qui décide, et à quel moment peut-on, doit-on décider ? Plus précisément, à quel moment doit-on décider d'annoncer le diagnostic, à l'heure où le concept de maladie d'Alzheimer prodromale devient de plus en plus présent ? Le temps du patient, celui de sa famille et celui du médecin sont-ils les mêmes ? Ces points seront abordés selon les orientations (professionnels de santé ou famille) des différents intervenants.

ASSOCIER LA PERSONNE MALADE AUX DÉCISIONS QUI LA CONCERNENT

Geneviève DEMOURES

Médecin psychogériatre, chef de service au Verger des Balans, Dordogne

Associer la personne malade, à travers les situations de crise, les grandes décisions à prendre, les changements dans l'équilibre familial, implique un partage de la parole relayé par la famille et les médecins généralistes en qui elle a confiance. Comment trouver les mots, comment associer la personne aux décisions, jusque dans les situations de déni et de refus ? Comment, lorsque cette association n'est plus possible, prendre en compte les choix et décisions exprimées auparavant, notamment à travers les directives anticipées ?

16h30 **PAUSE**

17h **CAFÉ ÉTHIQUE** - Initiative ouverte à toutes les suggestions d'échanges et de transmission d'expériences

METTRE EN PLACE UN GROUPE DE RÉFLEXION ÉTHIQUE DANS UN ÉTABLISSEMENT [1]

Perrine MALZAC

Coordonnatrice de l'Espace éthique méditerranéen/AP-HM

La révision des lois de bioéthique en août 2004 a mené à la création d'Espaces de réflexion éthique dans les CHU des différentes régions françaises, afin de faciliter la diffusion d'une certaine culture éthique au sein des établissements de soin.

L'objectif de ce café éthique sera de réfléchir aux conditions et difficultés rencontrées dans la mise en place de groupes de réflexion éthique, sur la base d'échanges d'expériences, et au regard des textes réglementaires et recommandations.



DISCUSSION AUTOUR DE DEUX DÉCISIONS DIFFICILES

Valérie CERASE

Médecin gériatre et santé publique, directeur de l'Institut de la Maladie d'Alzheimer, Marseille

Des professionnels de terrain présenteront au cours de cet atelier deux situations, issues d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et d'un domicile. Quels choix, quelles réflexions éthiques ont mené à la prise de décision ? En quoi représentent-elles les difficultés éthiques rencontrées par les professionnels lors de la prise de décisions difficiles concernant celui qui ne peut plus exprimer ses choix tout à fait correctement ?

DÉCISIONS EN FIN DE VIE

Malika BROTFELD

Directrice des soins, coordonnateur général des soins, Centre hospitalier du pays d'Aix

La fin de vie fait partie intégrante de la pratique quotidienne des équipes soignantes travaillant auprès des personnes souffrant de démence. Un intergroupe SFAP/SFGG a réalisé un outil d'aide au questionnement en équipe face à une situation relevant de la loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie. Retour d'expérimentation sur l'utilisation de cet outil dans la démarche éthique du Centre Roger Duquesne.

UN PROJET DE VIE INDIVIDUALISÉ EN EHPAD

Catherine OLLIVET

Présidente de France Alzheimer 93, coordonnatrice du groupe de réflexion Éthique et société – vieillesse et vulnérabilités, Espace éthique/AP-HP

Livrets d'accueil et plaquettes des EHPAD vantent leur accueil personnalisé à chacun des résidents et affirment un engagement pour la mise en œuvre d'un projet de vie individualisé répondant aux attentes et habitudes de la personne accueillie. Entre lois et réglementations de sécurité imposées, contraintes du droit du travail et moyens en personnel, et organisation systémique des EHPAD, un projet de vie individualisé à chaque résident est-il malgré tout possible ?

17h APPROCHE SPÉCIFIQUE

EXPÉRIENCE DU PSYCHOLOGUE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DE LA DÉCISION [1]

Judith MOLLARD

Psychologue clinicienne, chef de projet, Association France Alzheimer

Accompagner les décisions qui ponctuent le parcours de la personne malade et/ou de son entourage familial est un axe privilégié du travail de soutien et de guidance réalisé par le psychologue. Décisions douloureuses qui vont pour beaucoup dans le sens de la restriction et qui signent la perte d'un pan d'autonomie. Le psychologue va soutenir dans un cadre précis ce travail de renoncement qui conduit à la décision.

18h30 BUFFET

19h30 SOIRÉE DÉBAT : ALZHEIMER ET DÉPENDANCES



MARDI 13 SEPTEMBRE 2011

8h30 CONFÉRENCE D'OUVERTURE

« C'est une grande misère que de n'avoir pas assez d'esprit pour bien parler, ni assez de jugement pour se taire » (La Bruyère) quand nous avons le devoir de décider et de parler nos décisions.

Décider de l'organisation des soins, des aides et de la recherche dans le domaine de la maladie d'Alzheimer ne peut pas se faire sans être « obsédé » par l'idée des conséquences éthiques de ces décisions sur le malade, son entourage et l'ensemble des citoyens.

La perte d'autonomie de l'être malade conduit à des prises de décision sur le plan de la vie quotidienne et sur le plan juridique. Permettre au malade, à sa famille et à la société de conserver leur dignité, leur liberté et leur sécurité est un enjeu majeur qui implique un questionnement éthique permanent.

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Michel PONCET

*Neuropsychiatre, coordonnateur du CMRR PACA-Ouest de 2005 à 2008,
président de l'Institut de la Maladie d'Alzheimer, Marseille*

LA PRISE DE DÉCISION EN SANTÉ PUBLIQUE ET EN RECHERCHE

Joël MÉNARD

Professeur de santé publique, président de la Commission d'élaboration du Plan Alzheimer 2008-2012, président du Conseil scientifique international de la Fondation Plan Alzheimer

9h30 SÉANCES PLÉNIÈRES : « DÉCIDER AVEC, À LA PLACE, POUR L'AUTRE »

ÉVALUER LA PERTE D'AUTONOMIE : CONSÉQUENCES ÉTHIQUES

Joël ANKRI

Professeur de santé publique et de gériatrie, chef du Pôle ambulatoire de diagnostic et d'intervention en santé de l'Hôpital Sainte Périne, AP-HP, directeur du Laboratoire Santé, Environnement, Vieillesse, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines

Outre les conséquences matérielles ou sanitaires découlant d'une perte d'autonomie, l'évaluation de la dépendance d'une personne atteinte par la maladie d'Alzheimer comporte des répercussions éthiques. Quelles sont-elles, et comment les comprendre ?

PERTE D'AUTONOMIE : CONSÉQUENCES JURIDIQUES ; DROIT D'AUJOURD'HUI, DROIT DE DEMAIN

Anne CARON-DEGLISE

Conseiller à la cour d'appel de Paris, délégué à la protection des majeurs, enseigne aux universités Paris 12, Aix-en-Provence, à l'École nationale de la Magistrature et à l'EHESP

Si le médecin reste seul juge de la perte d'autonomie d'une personne atteinte par la maladie d'Alzheimer, c'est au juge d'évaluer des compensations adaptées à cette situation d'altération. Quel droit encadre aujourd'hui ces problématiques, et dans quelle direction se dirige-t-il ?



11h30 PAUSE

TABLE RONDE « DÉCIDER AVEC, ACCOMPAGNER LA DÉCISION »

Gregory EMERY

Médecin, chargé de mission, Espace éthique/AP-HP

A travers des approches pluridisciplinaires de l'aide et l'accompagnement à la décision dans des situations d'autonomie fragilisée, cette table ronde s'attachera à mettre en lumière les modalités et conséquences d'une décision partagée et respectueuse de la personne malade et de ses valeurs.

Federico PALERMITI

Juriste, chargé de mission, Association Monégasque pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer

Jean-Claude PICAL

Directeur Centre hospitalier Centre gérontologique départemental (Marseille)

Elodie LYS

Gestionnaire de cas, MAIA 13 / IMA, Marseille

Judith MOLLARD,

Psychologue clinicienne, chef de projet association France Alzheimer

Christine GIAFAGLIONE

Assistante sociale APA, Conseil Général des Bouches-du-Rhône

Nadine SALLES

Assistante sociale APA, Conseil Général des Bouches-du-Rhône

12h45 SYNTHÈSE DE LA MATINÉE

François BLANCHARD

Professeur de santé publique, pôle neurologie/gériatrie, Hôpital Maison Blanche, Reims

13h PAUSE DÉJEUNER

14h ATELIERS : « ASSUMER ENSEMBLE LA RESPONSABILITÉ DE DÉCISIONS COMPLEXES »

LA PROTECTION JURIDIQUE AU QUOTIDIEN

Valérie SEBAG-DEPADT

Maître de conférences en droit privé, université Paris 13

La maladie d'Alzheimer présente ceci de particulier que la personne malade dispose de toutes ses capacités intellectuelles, mais de façon épisodique. Dès lors, la question se pose de savoir quel dispositif juridique adapter afin de protéger la personne atteinte de la maladie, tant dans sa personne que dans ses biens, de la façon la plus éthique et la plus efficace possible.

PRENDRE UNE DÉCISION COLLÉGIALE, EN INTÉGRANT L'ENSEMBLE DES ACTEURS

Elisabeth QUIGNARD

Gériatre et médecin en soins palliatifs, Centre hospitalier de Troyes

Les situations impliquant des décisions difficiles sont souvent rencontrées dans le parcours de soins des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer. Les différents acteurs autour de la personne malade recherchent, chacun à son niveau et dans son champ de compétences, les meilleures solutions, mais nul ne peut avoir toutes les informations ni cerner à lui seul les différents enjeux. Comment identifier les valeurs en opposition, cerner les éventuels conflits d'intérêt, créer les conditions pratiques d'une discussion et permettre un véritable débat éthique ?



PRENDRE UNE DÉCISION EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ, DE PRÉCARITÉ SOCIALE, D'ISOLEMENT

Benjamin PITCHO

Maître de conférences en droit privé, université Paris 8, avocat à la Cour d'Appel de Paris

La maladie d'Alzheimer conduit la personne souffrante à prendre différentes décisions, tant au regard des soins, de leur nature que de leurs modalités. Pour certains malades s'ajoute une situation de vulnérabilité, du fait de difficultés financières ou d'un isolement prolongé. Le malade apparaît alors démuné, sa vulnérabilité ayant un retentissement aggravé sur sa santé. Il convient par conséquent de mettre en lumière les différentes possibilités destinées à identifier ces personnes vulnérables afin de permettre la prise en charge la plus efficace.

LÉGITIMITÉS POUR LES AIDANTS FAMILIAUX ET PROFESSIONNELS DANS L'AIDE À LA DÉCISION

Catherine OLLIVET

Présidente de France Alzheimer 93, coordonnatrice du groupe de réflexion Éthique et société – vieillesse et vulnérabilités, Espace éthique/AP-HP

Médecin généraliste, familles, organismes professionnels : chacun affirme la légitimité de ses décisions et de ses actions « pour le bien » de la personne malade et vulnérable.

Néanmoins, selon les atteintes cognitives, le caractère propre de la personne et son histoire, la qualité des relations familiales, et la compétence des professionnels impliqués, bien des décisions seront prises par défaut.

Comment créer les conditions d'une alliance éthique de l'aide à la décision respectueuse de la personne malade elle-même ?

16h30 **PAUSE**

17h **CAFÉ ÉTHIQUE**

METTRE EN PLACE UN GROUPE DE RÉFLEXION ÉTHIQUE DANS UN ÉTABLISSEMENT [2]

Perrine MALZAC

Coordonnatrice de l'Espace éthique méditerranéen/AP-HM

La révision des lois de bioéthique en août 2004 a mené à la création d'espaces de réflexion éthique dans les CHU des différentes régions françaises, dans le but de faciliter la diffusion d'une certaine culture éthique au sein des établissements de soin.

L'objectif de ce café éthique (qui prolonge celui de la veille) sera de réfléchir aux conditions et difficultés rencontrées dans la mise en place de groupes de réflexion éthique, sur la base d'échanges d'expériences, et au regard des textes réglementaires et recommandations.

LES CONDITIONS D'ANTICIPATION ET DE MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCISION, LA FORMATION DES AIDANTS

Véronique LEFEBVRE DES NOETTES

Géronto-psychiatre, Hôpital Émile Roux, AP-HP, membre du groupe « Éthique et société – Vieillesse et vulnérabilité » Espace éthique/AP-HP

L'entrée en institution d'un patient « Alzheimer » est souvent tardive quand les aidants se sentent épuisés et coupables et que le maintien au domicile n'est plus possible, du fait de troubles du comportement. Comment accompagner dans toutes ces dimensions le patient et sa famille afin de favoriser un accueil respectueux de ce qu'ils sont ?



QU'EN EST-IL DE LA DÉCISION COLLÉGIALE ?

Éliane ABRAHAM

Médecin coordonnateur du réseau Gérard Cuny, Nancy

Comment les acteurs professionnels peuvent-ils accompagner une personne atteinte de maladie d'Alzheimer ou de maladie apparentée lors des étapes importantes (décision de santé, choix de lieu de vie...) de son parcours ? Comment, dans une approche pluridisciplinaire, coordonnée et concertée, cheminer et réfléchir avec elle pour construire les conditions d'une décision de qualité en respectant le plus possible ses objectifs et son projet de vie ?

COMMENT INTERPRÉTER LA PAROLE ET LES EXPRESSIONS DE LA PERSONNE

Henri-Pierre CORNU

Chef de service, chef de pôle – Hôpitaux universitaires Paris Seine-Saint-Denis, membre du groupe « Ethique et société – Vieillesse et vulnérabilité » Espace éthique/AP-HP

Comment prendre une décision et prendre soin, comment choisir et décider ensemble si l'on ne peut comprendre ce que l'autre veut, ce qu'il désire ? La maladie d'Alzheimer est aussi une maladie de la communication ; il nous faut donc décrypter, traduire, et surtout interpréter pour pouvoir décider pour la personne malade, mais pas sans elle.

17h APPROCHE SPÉCIFIQUE

EXPÉRIENCE DU PSYCHOLOGUE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DE LA DÉCISION [2]

Judith MOLLARD

Psychologue clinicienne, chef de projet, Association France Alzheimer

Accompagner les décisions qui ponctuent le parcours de la personne malade et/ou de son entourage familial est un axe privilégié du travail de soutien et de guidance réalisé par le psychologue. Décisions douloureuses qui vont pour beaucoup dans le sens de la restriction et qui signent la perte d'un pan d'autonomie. Le psychologue va soutenir dans un cadre précis ce travail de renoncement qui conduit à la décision.

18h30 CLÔTURE DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ



UNIVERSITÉ D'ÉTÉ
ALZHEIMER
ÉTHIQUE ET SOCIÉTÉ

MERCREDI
14 SEPTEMBRE 2011

CITÉ DU LIVRE

Amphithéâtre de la Verrière
8, 10 Rue des Allumettes – 13090 Aix-en-Provence

THÉRAPIES NON MÉDICAMENTEUSES CHEZ LES PERSONNES ATTEINTES PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER À DÉBUT PRÉCOCE

En ouverture de la journée mondiale sur la maladie d'Alzheimer, l'association France Alzheimer Bouches-du-Rhône, en partenariat avec l'université d'été Alzheimer Éthique et société 2011 et l'Espace national de réflexion éthique sur la maladie d'Alzheimer, propose cette année une réflexion consacrée aux thérapies non médicamenteuses chez les personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer à début précoce.

Dans le contexte présent de limitation des possibilités thérapeutiques efficaces, il convient de penser ensemble d'autres approches de l'accompagnement, du soutien et du soin de la personne en comprenant mieux les enjeux au quotidien.

ENTRÉE LIBRE SUR INSCRIPTION OBLIGATOIRE À L'ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER BOUCHES DU RHÔNE

Villa Rambot – 32 Avenue Ste Victoire – 13100 Aix-en-Provence

Tél et Fax : 04 42 23 42 49.

Mail : francealzheimerbdr@orange.fr

→ **ESPACE NATIONAL**

**DE RÉFLEXION ÉTHIQUE SUR
LA MALADIE D'ALZHEIMER**
www.espace-ethique-alzheimer.org

CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Éliane ABRAHAM-BENDELAC

Médecin coordonnateur du réseau Gérard Cuny, Nancy (54)

Joël ANKRI

Professeur de gériatrie, Groupe hospitalier Sainte-Périne - Rossini – Chardon, AP-HP

Catherine BELIN

Praticien hospitalier, unité fonctionnelle mémoire et maladies neurodégénératives, CHU Avicenne, AP-HP

Malika BROTFELD

Directrice des soins, coordonnateur général des soins, centre hospitalier du pays d'Aix

Pierre-Emmanuel BRUGERON

Webmaster, rédacteur, EREMA

Matthieu CECCALDI

Chef de service de neurologie et neuropsychologie, coresponsable de l'unité mixte de recherche INSERM-UMRS751, responsable du CMRR PACA-Ouest.

Valérie CERASE

Gériatre, médecin coordonnateur du réseau gérontologique Marseille, directeur de l'Institut de la Maladie d'Alzheimer, coordonnateur de la MAIA Marseille

Geneviève DEMOURES

Psycho-gériatre, Le Verger des Balans, Annesse-et-Beaulieu (24)

Valérie DEPADT-SEBAG

Maître de conférences à la Faculté de droit, université Paris 13

Marie-Odile DESANA

Présidente de l'Association France Alzheimer

Anne-Marie DUGUET

Maître de conférences des universités, INSERM unité 1027 Toulouse

Grégory ÉMERY

Médecin, chargé de mission Espace éthique/AP-HP

Michèle FRÉMONTIER

Directrice de la Fondation Médéric Alzheimer

Marcela GARGIULO

Docteur en psychopathologie, psychologue clinicienne, groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière, AP-HP

Marie-Jo GUISSSET-MARTINEZ

Responsable du Pôle initiatives locales, Fondation Médéric Alzheimer

Fabrice GZIL

Philosophe, responsable du pôle études et recherche, Fondation Médéric Alzheimer

Emmanuel HIRSCH

Directeur, Espace éthique/AP-HP, Département de recherche en éthique, université Paris-Sud 11

Perrine MALZAC

Médecin généticien, praticien hospitalier à l'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille, coordonnatrice de l'Espace éthique Méditerranéen/AP-HM

Judith MOLLARD

Chef de projet Missions sociales, Association France Alzheimer

Catherine OLLIVET

Présidente de France Alzheimer 93, coordonnatrice du groupe de réflexion Éthique et société – vieillesse et vulnérabilités, Espace éthique/AP-HP

Benjamin PITCHO

Maître de conférences à la Faculté de droit, université Paris 8, avocat à la Cour

Michel PONCET

Neuropsychiatre, coordonnateur du CMRR PACA-Ouest de 2005 à 2008, président de l'Institut de la Maladie d'Alzheimer

Virginie PONELLE

Adjointe du directeur, Espace éthique/AP-HP

Elisabeth QUIGNARD

Médecin, unité mobile de soins palliatifs, Centre hospitalier de Troyes

Philippe TAURAND

Chef du service de médecine gériatrique, Hôpital Simone Veil, Eaubonne



INSCRIPTIONS

Inscriptions gratuites via internet :
<http://www.espace-ethique-alzheimer.org/>

Un événement à suivre sur :



facebook.com/espaceethiquealzheimer

INFOS PRATIQUES

CENTRE DES CONGRÈS

14 boulevard Carnot
13100 Aix en Provence
Tél : 04 42 17 41 74

STATIONNEMENT

Parking Carnot (675 places), 10-16 Boulevard Carnot

TAXIS

Association des Taxis Radio Aixois, tél. 04 42 27 71 11
Central Radio Taxi Mirabeau, tél. 04 42 21 61 61

ACCÈS

En voiture, par les autoroutes A7 (Autoroute du Soleil Paris/Aix), A8 (Autoroute Aix/Nice/Italie) et A51 (Autoroute Marseille/Aix/Gap)

En Train, le Centre des Congrès se trouve à 17 km de la gare Aix en Provence TGV (20 minutes en voiture)

En avion, le Centre des Congrès se trouve à 28 km de l'aéroport Marseille Provence (30 minutes en voiture)

PLAN D'ACCÈS DU CENTRE DES CONGRÈS





UNIVERSITÉ D'ÉTÉ
ALZHEIMER
ÉTHIQUE ET SOCIÉTÉ

CONTACTS

C O L U M B I A R I V E R E G O N

COLUMBIA RIVER OREGON

13 rue Marie et Louise
75010 - Paris
T. 01 45 24 70 80
F. 01 45 24 04 88
Email : info@columbia-river.fr

PARTENAIRES

